

C A N A D A

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

LOUISE RIVARD,

N° : 500-06-000792-164

Demanderesse

c.

A. LASSONDE INC.,

-et-

INDUSTRIES LASSONDE INC.,

-et-

COMPAGNIE CAMPBELL DU
CANADA,

Défenderesses

ACTE DE DÉSISTEMENT
(article 213 C.p.c.)

Suite au jugement de l'Honorable juge Poisson, j.c.s., du 4 mai 2017 lui accordant la permission de se désister de sa demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective contre les Défenderesses A. Lassonde Inc., Industrie Lassonde Inc. et Compagnie Campbell du Canada, la Demanderesse, par ses procureurs dûment autorisés, se désiste entièrement de cette demande, les Défenderesses acceptant que ce désistement soit fait sans frais.

Montréal, le 5 mai 2017

Trudel Johnston & Lespérance
TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE
Procureurs de la Demanderesse

No.: 500-06-000792-164

(Action collective)
COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL

LOUISE RIVARD

Demanderesse

c.

A. LASSONDE INC.
-et-
INDUSTRIES LASSONDE INC.
-et-
COMPAGNIE CAMPBELL DU CANADA

Défenderesses

Notre dossier: 1339-1

BT-1415

ACTE DE DÉSISTEMENT
(Art. 213 C.p.c.)

Original

Nom de l'avocat: Me Gabrielle Gagné
Me Philippe H. Trudel

TRUDEL JOHNSTON & LESPÉRANCE, S.E.N.C.
750, Côte de la Place d'Armes, bureau 90
Montréal (Québec) H2Y 2X8
Tél : 514 871-8385
Fax : 514 871-8800
